



## DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITER

bulletin officiel du 22 novembre 2019

### COMMUNE DE SAVIESE

*délivrance d'une autorisation d'exploiter*

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Savièse porte à la connaissance du public que Mme Céline Solliard, domiciliée à Savièse, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	:	Immeuble sur les parcelles nos 8556, 8586, 8585 et 8484, plan no 48 à la route de Savièse 1H, Savièse
Enseigne	:	Terroir Saviésan
Prestations	:	offre de produits locaux et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture et de fermeture	:	du lundi au samedi : de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h30
Début de l'activité	:	dès autorisation
Raison sociale	:	Terroir Saviésan Sàrl, rue du Sommet 22, 1965 Savièse

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 22 décembre 2019.

Savièse, le 22 novembre 2019

L'Administration communale